



TERMES ET CONDITIONS

EMISSION D'OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) ASSIMILABLES DU TRÉSOR

DU 22 JUIN 2021

ETAT DE CÔTE D'IVOIRE

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Dénomination de l'émission	CI000000xxxx-OAT-JUIN-2026 CI000000xxxx-OAT-JUIN-2033					
Nature des titres	Obligations de Relance Assimilables du Trésor de maturité initiale 5 ans et 12 ans					
But de l'émission	La présente émission dénommées « Obligations de Relance OdR » vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État de Côte d'Ivoire dans le cadre de ces plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire.					
97.88	Elle concerne l'ensemble des États de la zone UEMOA. Elle cible principalement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone. Elle est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA.					
Emetteur	Etat de Côte d'Ivoire à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.					
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).					
Procédure d'émission	Adjudication ouverte					
Montant mis en adjudication	35 000 millions de FCFA					
Valeur nominale unitaire	10 000 F CFA	10 000 F CFA				
Maturité	5 ans	12 ans				
Echéance	23/06/2026	23/06/2033				
Taux d'intérêt	5,60%	5,90%				
Taux/Prix	Les soumissions sont faites à prix multiples ≥ 9 900 FCFA.	Les soumissions sont faites à prix multiples.				
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance				
Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année. Le paiement des intérêts annuellement sur la base d'intérêt fixé et ce, dès la première année.					
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.					

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Sûreté des remboursements	Les Obligations de Relance Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public de Côte d'Ivoire et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.					
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le mardi 22 juin 2021 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.					
Date et heure limite de dépôt des offres	Le mardi 22 juin 2021 à 10 heures 30 minutes, TU.					
Date de dépouillement des offres	Le mardi 22 juin 2021					
Date de valeur des titres	Le mercredi 23 juin 2021					
100.49	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :					
	- les établissements de crédit ;					
	- les organismes financiers régionaux ;					
Modalités de souscription des titres	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;					
2214,039,41	- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).					
133-13,677.00	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.					
828.76	Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.					
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.					
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Ces Obligations sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.					
	Les Obligations de Relance bénéficie également d'un droit d'accès à un guichet spécial de refinancement à six (6) mois de la BCEAO.					
	(voir AVIS N° 002-01-2021 relatif au refinancement des Obligations de Relance émises par les États membre l'UEMOA)					
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Obligations de Relance Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Côte d'Ivoire. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.					
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.					

Tableaux d'amortissement indicatifs (en FCFA)

OAT 12 ans Intérêts 5,90%						
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période	
23/06/2022	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2023	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2024	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2025	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2026	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2027	o/. 10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2028	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2029	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2030	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2031	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2032	10 000	590	0	590	10 000	
23/06/2033	10 000	590	10 000	10 590	0	
Total		7 080	10 000	17 080		

OAT 5 ans Intérêts 5,60%							
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période		
23/06/2022	10 000	560	0	560	10 000		
23/06/2023	62-/° 10 000	560	0	560	10 000		
23/06/2024	10 000	560	0	560	10 000		
23/06/2025	10 000	560	0	560	10 000		
23/06/2026	10 000	560	10 000	10 560	0		
Total		2 800	10 000	12 800			

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU

Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU

Téléfax: (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU

Avenue Gamal Abdel Nasser

B.P 356

Téléphone :(226)25306015 / (226)25490500

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 33 889 45 45 / (221) 33 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse: Boulevard Général De Gaulle BP: 4709 RP Dakar -Sénégal FAX: (221) 33 839 45 57 Tél.: +221 33 849 28 28

E-mail: adjudications@umoatitres.org